

LAMPE À ARC ÉLECTRIQUE

FICHE N° 16694

PRÉSERVER
SAUVEGARDER
VALORISER

Période de fabrication : -

Fabricant : fabricant non renseigné

Domaines : Physique

Sous-domaines : Electricité

Organisme : Association des Amis de la Fondation Seguin

Ville : Annonay

Modèle :

Matériaux : Bois, Métal

Description

La lampe à arc électrique est composée d'un socle en bois circulé et tourné. Au centre est installée une tige en laiton. Vers le bas, une première tige, fixée à la tige principale perpendiculairement, présente une partie en verre et une partie en laiton. Au bout de cette tige, un système de pince maintient une autre tige qui peut coulisser dans l'attache et qui se termine par un morceau de charbon en forme de bâtonnet cylindrique se terminant en pointe. Au bout de l'axe principale, une autre tige perpendiculaire possède le même système avec un bâtonnet de charbon pointu presque en contact avec le premier charbon décrit.

Utilisation

L'appareil est connecté à une batterie. On peut ainsi voir des étincelles au bout des deux morceaux de charbon. L'intensité et la longueur de ces étincelles varient en fonction de la distance plus ou moins grande entre les deux pointes charbonneuses. Au-delà d'une certaine distance, dite explosive, il n'y a plus d'étincelles visibles.









Pour nous citer :

Base de la Mission nationale de sauvegarde et de valorisation du patrimoine scientifique et technique contemporain, PATSTEC, Lampe à arc électrique (fabricant non renseigné), <https://www.patstec.fr/ressources/objets/detail?id=26071>, consulté le 2026-07-27